

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que Valverde Apaisement et quand doit-il être utilisé?

Valverde Apaisement contient un extrait sec d'herbe de passiflore. Selon la tradition, des propriétés calmantes sont attribuées à la plante médicinale dont l'efficacité est prouvée. La standardisation de ce remède phytothérapeutique permet d'obtenir une qualité constante.

Valverde Apaisement est utilisé lors d'état de tension, d'agitation intérieure, d'irritabilité et de nervosité.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si vos troubles persistent au-delà de deux semaines ou s'ils s'aggravent, vous devriez consulter votre médecin.

Quand Valverde Apaisement ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution?

Valverde Apaisement ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité connue à l'un des constituants (voir «Que contient Valverde Apaisement?»).

En raison de sa teneur en saccharose (sucre), ce médicament n'est pas adapté pour les patients ayant la maladie héréditaire rare d'intolérance au fructose, une malabsorption du glucose-galactose (troubles de l'absorption du glucose et du galactose) ou un déficit en saccharase-isomaltase.

Ce médicament peut affecter les réactions, l'aptitude à conduire et la capacité à utiliser des outils ou des machines, notamment en cas de consommation simultanée d'alcool.

L'expérience sur l'administration de ce médicament chez l'enfant est insuffisante. En conséquence, le produit ne sera pas administré à l'enfant de moins de 12 ans.

Veillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique ou
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!).

Valverde Apaisement peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Comment utiliser Valverde Apaisement?

Adultes et adolescents dès 12 ans: prendre 1 dragée 2 à 3 fois par jour sans la mâcher avec suffisamment de liquide (de préférence un verre d'eau).

Veillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires Valverde Apaisement peut-il provoquer?

Une hypersensibilité peut apparaître dans de rares cas, des réactions cutanées peuvent se manifester dans des cas isolés.

Si vous remarquez d'autres effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.



A quoi faut-il encore faire attention?

Les médicaments doivent être conservés hors de portée des enfants. La préparation doit être conservée à température ambiante (15–25 °C). Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient Valverde Apaisement?

1 dragée contient: 425 mg d'extrait sec d'herbe de passiflore (DER 5-7:1; agent d'extraction: éthanol 50% V/V). Cette préparation contient en outre les colorants oxyde de titane (E 171), oxyde de fer (E 172), du sucre (saccharose) ainsi que d'autres excipients.

Numéro d'autorisation

57832 (Swissmedic).

Où obtenez-vous Valverde Apaisement? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballages de 40 et 80 dragées (*comprimés pelliculés*).

Titulaire de l'autorisation

Uriach Switzerland AG, 4310 Rheinfelden.

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en novembre 2007 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

